

Texte majoritaire A.O.P. Région parisienne

La question syndicale

La question syndicale se pose au regard d'une stratégie qui tend à promouvoir l'auto-organisation **de l'ensemble des travailleurs**, pour qu'ils assurent leur rôle politique : celui d'une classe qui doit s'affirmer comme sujet indépendant du processus révolutionnaire et postuler au pouvoir ainsi qu'à la direction de la société. Ceci se traduit en période de crise révolutionnaire par une organisation autonome de la classe dépassant la traditionnelle opposition parti-syndicat, et constituant l'armature du nouveau pouvoir. Cette restructuration des formes d'organisation traditionnelles du mouvement ouvrier (exemple des conseils d'usine) n'est possible qu'en période de montée révolutionnaire et d'affrontement massif avec le patronat et l'Etat.

La question de savoir si les militants révolutionnaires doivent militer dans les syndicats a été posée au cours des derniers débats du Parti. C'est là une question extrêmement importante, et sur laquelle le Parti doit apporter une réponse claire lors de son prochain congrès.

Mais le vrai problème est moins de savoir s'il faut être présent dans les syndicats, il est de **savoir qu'y faire**. Il est urgent, aujourd'hui, de préciser ce que doit être notre stratégie dans les entreprises, stratégie dont l'intervention dans les syndicats est l'un des aspects.

Si la question se pose ainsi, c'est que depuis Mai 68, la critique des stratégies syndicales (essentiellement celle de la C.G.T.) — prolongement de la critique des stratégies réformistes des forces politiques traditionnelles — est à l'ordre du jour pour le mouvement révolutionnaire. Il est évident qu'en particulier la stratégie du P.C. dans la conduite des luttes, telle qu'elle se manifeste dans les entreprises par l'intermédiaire de la C.G.T. (encore qu'à un moindre degré, les

ambiguïtés de la C.F.D.T. et son suivisme à l'égard de la C.G.T. joue souvent un rôle analogue), se traduit objectivement par une volonté de **freiner les luttes les plus dures**, c'est-à-dire s'orientant vers un affrontement de type politique. Ce qui se traduit par :

- Un cloisonnement des conflits au niveau catégoriel ou local ;
- Leur limitation à des revendications pouvant être admises par le système.

Ainsi, le débouché voulu des luttes est une négociation entre syndicats et patronat sous l'arbitrage de l'Etat. Les luttes restent enfermées au seul niveau économique, car tout débouché politique signifierait en fait dans la situation présente la mise en cause des conceptions des états-majors syndicaux et la fin des stratégies politiques qui les guident (aussi bien stratégie d'alternative démocratique du P.C.F. que l'espoir d'unité de la gauche pour une partie de la C.F.D.T.).

Mais le problème est de savoir si, **dans la période présente, le syndicalisme est réductible aux stratégies des états-majors syndicaux**. Ce qui pourrait signifier que les syndicats sont intégrés à la société bourgeoise, qu'ils sont des appareils de cette société ayant pour fonction de faire accepter aux travailleurs la logique capitaliste.

En fait, s'il faut souligner que dans les conditions actuelles les syndicats sont soumis à une tendance à l'intégration, il est fondamental de comprendre que **tendance à l'intégration ne veut pas dire que cette intégration est déjà effective**. (Cette tendance à l'intégration se manifeste de façon différenciée selon les secteurs. Ainsi, dans le secteur public (E.D.F., par exemple), l'intégration des syndicats est plus poussée qu'ailleurs, car le syndicat tend à se poser en gestionnaire des intérêts des travailleurs.)

Confondre ces deux choses reviendrait à ne pas comprendre qu'au sein des syndicats se livre une lutte idéologique dont l'enjeu est de savoir qui, de l'idéologie bourgeoise ou de l'idéologie prolétarienne, aura l'hégémonie sur la classe ouvrière. La bataille qui s'est livrée autour de la politique des « contrats de progrès » n'est qu'une des manifestations de cette lutte.

On peut donc s'interroger pour savoir si le retrait des militants révolutionnaires des organisations syndicales ne serait pas en fait une décision liquidatrice qui reviendrait à désertier un terrain fondamental de la lutte des classes dans la société actuelle. Car, incontestablement soumise à des pressions intégratistes très fortes (politique contractuelle du pouvoir, « participation », etc.), les centrales syndicales n'en restent pas moins contraintes, du fait même des contradictions profondes du système capitaliste, de s'opposer à une intégration globale des travailleurs.

Ce qui est en cause à l'étape actuelle, ce n'est pas une prétendue intégration des syndicats à l'appareil bourgeois, c'est le fait que **les stratégies réformistes qu'ils mettent en avant ne sont pas en mesure de donner au prolétariat les moyens de renverser ce système** et risquent effectivement de les conduire à terme à l'intégration pure et simple.

En l'absence d'un pôle révolutionnaire crédible, il est clair que les militants révolutionnaires qui sont à l'intérieur des syndicats ne sont pas en mesure de proposer une alternative stratégique : de ce point de vue, la perspective de noyaux d'avant-garde ayant vocation à assurer la direction des syndicats est parfaitement illusoire. Le rôle des révolutionnaires est non seulement de mener la lutte idéologique à l'extérieur et à l'intérieur des syndicats contre cette tendance à l'intégration mais aussi d'impulser une **pratique syndicale** qui entre en contradiction avec les stratégies syndicales officielles et permette à la masse des travailleurs de prendre conscience concrètement des divergences de fond qui divisent le mouvement ouvrier.

Les assemblées de personnel (de syndiqués et non syndiqués) devraient permettre l'expression de tous les travailleurs, pour qu'ils décident de la nature et de la forme des luttes à mener.

Si **ces** assemblées ne sont pas démocratiquement préparées, elles conduisent à des manipulations. **Une série de conditions favorisent la préparation démocratique de ces assemblées** qui doivent unir les travailleurs, divisés par le patronat :

- Diffusion de l'information nécessaire à la prise de décisions ;
- Réunions dans chaque unité de travail (atelier ou service...);
- Ensuite, assemblée au plan de l'entreprise de ces délégués qui s'exprimeraient au nom de tous les travailleurs de leur atelier ou service ;
- Une combativité importante autour d'objectifs qui les mobilisent à des moments donnés (exemple : l'installation de l'électronique aux Chèques postaux).

La préparation de telles assemblées n'est pas un objectif qu'il est possible d'atteindre, dans toutes ses qualités, aujourd'hui, dans la plupart des entreprises (opposition des syndicats, arbitraire patronal, conditionnement des travailleurs). Elle constitue une perspective préfigurant la société socialiste à construire. Les militants révolutionnaires doivent **tendre de façon générale** à concrétiser cette perspective tout en reconnaissant l'avancement inégal de la situation selon les entreprises. Au cours des périodes de luttes, il faut tendre à ce que ces assemblées posent le problème du pouvoir, réalisant la fusion de la lutte politique et économique et soient ainsi des manifestations de l'autonomie prolétarienne.

Ainsi, les luttes et la mise en pratique de la démocratie prolétarienne permettront aux travailleurs de prendre conscience de divergences de fond entre réformistes et révolutionnaires. Alors, les travailleurs comprendront la nécessité de prendre en main leurs problèmes dont la solution réside dans la prise du pouvoir par la classe ouvrière. Le regroupement de ces travailleurs devient à ce

stade de prise de conscience une partie du problème du regroupement des révolutionnaires.

On comprend par là que le problème du militantisme des révolutionnaires dans les organisations syndicales est un problème distinct de celui des militants révolutionnaires dans les entreprises.

En effet, en dehors d'une situation de lutte intense, des structures de type « comité de lutte » ou « comité de base » ne peuvent prétendre regrouper l'ensemble des travailleurs : dès que les luttes retombent, ces structures cessent d'être les structures d'organisation de la classe dans son ensemble et deviennent le lieu de rencontre des travailleurs les plus conscients, des travailleurs révolutionnaires, qu'ils soient par ailleurs membres d'une organisation ou non. C'est pourquoi, en dehors d'une période prérévolutionnaire de montée généralisée des luttes au niveau national, ces structures ne peuvent prétendre se présenter aux travailleurs **comme une alternative organisationnelle aux syndicats.**

Le contraire ne pourrait signifier qu'une chose dans une période où il n'y a pas montée généralisée des luttes : qu'on se situe dans une perspective de constitution d'un **syndicat rouge**, orientation dont chacun reconnaît le caractère utopique.

Certes, l'action unitaire des révolutionnaires au niveau de l'entreprise est nécessaire et, même si elle a besoin, parallèlement, d'initiatives politiques centrales des organisations elles-mêmes, elle peut être un moment décisif dans le rapprochement des révolutionnaires vers la création du Parti révolutionnaire. C'est pourquoi le **regroupement** des révolutionnaires au niveau de l'entreprise, premier pas et moment vers leur **organisation** commune, est un **problème fondamental.** Mais ce problème n'épuise pas celui de l'intervention des révolutionnaires dans les syndicats. Il serait peu sérieux d'escamoter un de ces deux problèmes au profit de l'autre ; car, **même s'ils se conditionnent mutuellement,** ils sont distincts et nécessitent chacun une analyse spécifique et une réponse adéquate.

L'OUTIL SYNDICAL N'EST PAS HISTORIQUEMENT DEPASSE

Dans la période présente, le syndicat reste l'outil indispensable des travailleurs dans leur « lutte quotidienne contre les empiétements permanents du capital » pour la défense du prix de leur force de travail et il ne peut en être qu'ainsi tant que la **question du pouvoir** n'est pas explicitement posée par la masse des travailleurs.

Il est du devoir des militants révolutionnaires de prendre la place qui est la leur dans cette **lutte quotidienne** :

- Lutte strictement économique sur les salaires ;
- Lutte sur les conditions de travail ;
- Lutte contre l'arbitraire patronal, défense des avantages acquis ;
- Lutte pour le droit d'expression dans l'entreprise (pourquoi les révolutionnaires devraient-ils négliger les moyens d'expression qu'offrent la possibilité de distribuer des tracts ou de prendre la parole à l'intérieur de l'entreprise, les panneaux d'affichage, la liberté de circuler à l'intérieur de l'entreprise, etc.).

Mais s'ils doivent militer dans les syndicats, ce n'est pas seulement parce que les révolutionnaires constituent « la fraction la plus résolue » des travailleurs, c'est aussi que **les syndicats représentent encore la première forme d'organisation des travailleurs.**

De ce point de vue, il serait parfaitement illusoire de penser que, parce que les syndicats ne regroupent qu'une minorité de travailleurs, ils sont historiquement dépassés.

Ainsi, dans les grandes entreprises de la métallurgie parisienne ou des Chèques postaux, le nombre de syndiqués varie entre 15 et 30 % environ des travailleurs. Les différences sont grandes selon qu'il s'agit d'un milieu masculin ou féminin ou bien de travailleurs immigrés. Le développement de la politique de recrutement de personnel temporaire (société d'intérim) est aussi la

cause de la faible part de syndiqués dans certaines branches.

En fait, **l'audience** des syndicats auprès de travailleurs ne se réduit pas au nombre de cartes qu'ils représentent (cf. élections professionnelles). C'est ce qui explique comment sont bien souvent reçues les attaques antisyndicales même par les travailleurs qui ne sont eux-mêmes pas syndiqués. D'autre part, **le fait syndical** ne se caractérise pas seulement par le nombre de travailleurs qu'il regroupe, mais par le fait qu'il s'agit alors de **travailleurs organisés** ; même s'il s'agit d'une minorité, ces travailleurs sont la fraction organisée de la classe, et le devoir des révolutionnaires est d'agir dans et sur cette fraction organisée.

Il est clair que, si un certain nombre de travailleurs refusent de se syndiquer à partir d'une critique de gauche des organisations syndicales, tel n'est pas le cas de la masse des travailleurs non syndiqués sur lesquels pèse le **poids de l'idéologie dominante**.

Or, contre cette idéologie dominante, le syndicalisme représente une première forme d'organisation de la classe. Lorsque les travailleurs s'organisent sur une base syndicale, ils ont déjà fait un pas important qui les amène :

— **A affirmer leur force collective** face au patronat ;

— A faire leur un certain nombre de valeurs prolétariennes face aux mystifications bourgeoises (effort collectif et solidarité face à l'individualisme, refus de la passivité et organisation face à l'atomisation imposée par l'organisation capitaliste de la société, etc.) ;

— A comprendre la nécessité d'unifier les luttes, d'affirmer une solidarité de l'ensemble de la classe.

Cette prise de conscience peut être très inégale et elle est évidemment insuffisante, mais les révolutionnaires ne peuvent négliger ce qu'elle représente. Ils doivent au contraire travailler à l'étendre aux plus larges masses et travailler à lui donner un débouché révolutionnaire.

Dans cette lutte contre l'idéologie domi-

nante, contre la division des travailleurs, l'outil syndical, même insuffisant, reste fondamental.

LA TACHE DES REVOLUTIONNAIRES DANS LES SYNDICATS

Le rôle des révolutionnaires dans les organisations syndicales est de donner son plein développement à cette prise de conscience que représente pour les travailleurs le fait de s'organiser sur une base syndicale :

— En impulsant des formes de luttes qui rompent avec des actions traditionnelles des états-majors et qui ne situent pas ces luttes dans la seule perspective de future négociation avec le patronat et l'Etat, même si une telle négociation est inévitable dans la période actuelle ;

— En imposant aux bureaucraties syndicales des formes de décision collective qui amènent à l'exercice permanent de la démocratie prolétarienne de masse.

Enfin, à partir de leur pratique syndicale, les militants doivent se donner les moyens de poser devant les travailleurs l'alternative entre réformisme et révolution. Il ne s'agit pas alors de mener des débats abstraits et d'entamer des querelles de chapelle, mais **concrètement**, à partir des luttes présentes, de montrer aux travailleurs que le réformisme des organisations syndicales n'est pas en mesure de faire triompher la lutte de classe, que l'alternative révolutionnaire autour de l'axe du contrôle ouvrier est seule capable de répondre aux potentialités réelles de la situation historique.

Il est possible que, dans certaines entreprises de pointe où des luttes très dures se déroulent, cette stratégie révolutionnaire puisse faire l'économie de l'intervention dans les syndicats. Mais nous ne pensons pas que ce soit là **l'aspect principal** de la période actuelle qui nécessite au contraire que les militants révolutionnaires soient largement présents dans les organisations syndicales.